

PARC CLICHY-BATIGNOLLES MARTIN LUTHER KING PARIS 17E (2006-2009)

- Maître d'Ouvrage : Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement)
- Maîtrise d'œuvre : Jacqueline OSTY paysagiste, OGI bureau d'études Aménagement Hydraulique Environnement, Espaces verts.
- Maîtrise d'œuvre technique étude et travaux de l'aménagement de la première partie de 4.5 hectares du parc avec plan d'eau (lagunage), réservoir de rétention enterré de 1.500 m3, fontaine sèche (53 jets verticaux et 15 arches laminaires) du local technique.
- Montant des travaux : 10.8 M € - HT

PRESTATIONS D'OGI :

- Diagnostic du site et des terres en place
- Etude terrassement / nivellement / sols pour obtenir équilibre déblais/remblais et réutilisation maximale des terres du site
- Création des cheminements, pistes, allées pavées et aires de jeux.
- Plantations, serrurerie, énergie, maçonnerie, rénovation du bâtiment de la Forge...
- Assainissement, gestion des eaux, fontainerie, génie civil, électrotechnique.

Le nouveau quartier de Clichy-Batignolles est implanté sur 40 hectares de friches ferroviaires dont 10 ont été réservés au parc Martin Luther King : c'est autour de cet espace central que se fédèrent les nouvelles formes urbaines. Son tracé prolonge la ville en reliant les quartiers entre eux, des Epinettes à Pereire, de Batignolles au boulevard Berthier, et met en relation les espaces verts riverains existants. Les axes urbains nord-sud et est-ouest se prolongent à l'intérieur du parc sous forme de mails plantés.

Le thème des saisons :

Le cycle des saisons sert de support pour déterminer la nature des plantations : il guide le choix des essences : fleuraisons abondantes pour le printemps, jeux d'ombre et de lumière, pelouses et jardins de graminées pour l'été, feuillages remarquables pour l'automne (seconde phase), jeux d'écorces et ambiance forestière par des bosquets de bouleaux et de pins pour l'hiver (seconde phase).

Le thème de l'eau :

Au cœur du parc, un plan d'eau constitué de 4 bassins biotopes est alimenté en eau non potable. Des fossés plantés le long des allées donnent à voir une végétation de milieu humide, tout en récupérant des eaux de pluie utilisées pour l'arrosage du parc.

Enfin la place des jets offre un lieu spectaculaire pour tous.

Le parc se veut en phase avec les attentes les plus contemporaines en matière de consommation des espaces, urbains et paysagers. Grâce à une séquence d'unités paysagères, le parc recèle toute une série de lieux et ambiances différents. Les uns, plus protégés par le végétal se prêtent aux aires de jeux pour enfants, pour adolescents et autres activités de proximité et s'insèrent entre des bandes plantées. A plus grande échelle, les vastes prairies situées de part et d'autre des bassins offrent de multiples possibilités laissées ouvertes.

La mise en œuvre des principes de développement durable, demande forte de la programmation, se traduit dans la gestion des ressources énergie et eau du parc :

- Gestion durable de l'eau
- Gestion durable de l'énergie
- Biodiversité



Principes topographiques

Les principes du développement durable ont motivé le parti pris de demeurer le plus possible à la cote 37. Le parc conçu est relativement plat. Des rattrapages de niveaux, respectant le principe d'accessibilité pour tous, entre le sol pleine terre et le niveau engendré par la couverture des infrastructures ferroviaires permettent la création d'un coteau planté et d'une terrasse à l'ouest en surplomb du parc.

Logiques de développement durable

La mise en œuvre des principes du développement durable incite à tendre vers une gestion sur place des ressources en eau et en énergie :

1. Gestion durable de l'eau : grâce à des principes de gestion de l'arrosage (sans rejet à l'égout, sauf pluies exceptionnelles ; récupération des eaux de pluie et recyclage de l'eau ; création à court terme d'une cuve de stockage pour l'arrosage. Le grand bassin paysager (3 000 m²), dit « bassin biotope », est composé de deux plans d'eau qui présentent un triple intérêt :

- l'eau non potable alimente le premier bassin et transite par un déversoir dans le deuxième. Les plantes aquatiques qui s'y épanouissent permettent une décantation et un filtrage naturel de l'eau qui, une fois épurée, sert de complément pour l'arrosage du parc. D'autres bassins et une cascade compléteront ultérieurement ce dispositif
- c'est un bassin particulièrement esthétique, planté d'espèces végétales aquatiques
- un écosystème aquatique varié et une faune particulièrement riche (canards, poule d'eau, araignées d'eaux, libellules, poissons...) s'y développent. Le bassin contribue ainsi au développement de la biodiversité à Paris.

Par ailleurs le fossé humide, qui longe l'allée menant de l'entrée Lemerrier au Bâtiment de la Forge, possède lui aussi un triple intérêt :

- il recueille les eaux de pluie ruisselant sur la moitié des surfaces minérales du parc, l'excès d'eau du fossé étant redirigé vers une cuve de stockage. Une éolienne pompe mécaniquement l'eau du bassin biotope pour apporter un complément en période sèche
- il offre un paysage qui varie à chaque saison, composé de plantes de milieu humide, comme l'iris, le roseau, la salicaire, le carex, etc.
- il crée un écosystème de type humide, milieu rare dans les jardins parisiens. Cet hiver, une nichée de canards, probablement venue du square des Batignolles, a vu le jour en bordure du fossé humide, pour aller grandir dans le bassin biotope...

2. Gestion durable de l'énergie : installation de panneaux solaires sur la forge et implantation d'une éolienne pour la recirculation de l'eau dans le fossé planté, utilisation de matériel basse consommation pour l'éclairage du parc

3. Réutilisation de matériaux du site

4. Recherche d'un équilibre remblais/déblais

5. Biodiversité : à l'échelle globale du quartier le parc est la croisée de plusieurs cheminements d'animaux, notamment en provenance des réseaux ferrés St Lazare et petite ceinture. Cela permettra à la faune de circuler en continu au travers des plantations sur les axes urbains, via la voûte végétale des hauts d'arbres. Le bassin introduit un milieu aquatique, facteur de biodiversité.

Divers milieux sont créés au sein du parc (sec avec le jardin du rail, aquatique, humide, prairies, fleuris)...

Comme tout jardin, le parc Clichy Batignolles Martin Luther King participe de la trame Verte de la Ville de Paris et de sa région. Avec les bassins et fossés, il participe également de la trame bleue.

